



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

GRAND-EST

# TIR à L'ARC

## Sport Adapté



DU  
**17**  
AU

**19**  
MAI  
2019

AU CREPS  
DE REIMS  
ROUTE DE  
BEZANNES



# Sommaire

Mot d'accueil	p 3
Bienvenue à Reims	p 4
Venir à Reims	p 5
Comité d'Organisation Local	p 6
Programme Prévisionnel	p 7
Informations Générales	p 9
Précisions Techniques	p 11
Inscription	p 14
Demande de dérogation	p 15
Autorisation médicale	p 16
Fiche Récapitulative	p 17
Plan d'accès	p 18
Liste des Hébergements	p 19

## Mot d'accueil



Mesdames, Messieurs,

Après avoir organisé sur la saison 2017/2018 : le Défi nature, le Championnat du Monde Cross-Country et le Championnat de France Athlétisme SAJ, le secteur Champagne - Ardenne de la Ligue Sport Adapté Grand-Est (SAGE) se lance un nouveau challenge sur cette nouvelle saison sportive, qui est d'organiser le Championnat de France Tir à l'Arc 2019.

Faute de candidat pour l'édition 2019, la Ligue SAGE et plus particulièrement le secteur Champagne - Ardenne a décidé de relever ce challenge, par respect de nos sportifs et de leurs encadrants et pour le travail qu'ils ont fourni au cours de la saison. Cette date pourrait vous paraître un peu lointaine mais nous avons besoin d'un peu de temps pour nous mettre en place.

Je tiens à remercier en particulier la 1<sup>ère</sup> CIE de REIMS, le CREPS de REIMS, les clubs FFTA du secteur pour la mise à disposition de leur matériel ainsi que tout les bénévoles qui seront présents lors de cette compétitions, sans qui cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu !

Je souhaite à tous les compétiteurs de nous montrer que leur investissement fourni au cours de la saison, porterons leurs fruits en réalisant leurs meilleurs performances.

A tous merci de votre venue et bon Championnat !



**Philippe BRANDENBOURGER**

*Président du COL*

*Vice-président Ligue Sport Adapté Grand-Est Zone Champagne-Ardenne*

# Bienvenue à Reims

## La Marne :

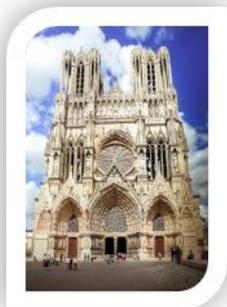
Le département de la Marne est un département français, qui doit son nom à la Marne, rivière qui l'arrose. Il fait partie de la région Grand Est et de la Champagne historique, connue pour sa boisson du même nom.



La Marne se divise géographiquement en trois parties principales. Au centre du département se trouve la plaine champenoise ou Champagne crayeuse, essentiellement recouverte de champs céréaliers. L'Ouest de la Marne est occupé par le vignoble de Champagne et les reliefs de la Côte champenoise et de la Montagne de Reims, où se situe le point culminant du département, le Mont Sinaï, à 283 m d'altitude. À l'est, le paysage est composé de basses collines notamment dans les régions de l'Argonne et du Perthois.

## L'Agglomération Rémoise :

Ville d'art et d'histoire, la cité des Sacres et du champagne possède un patrimoine unique, distingué notamment par une double inscription à l'UNESCO. À travers ses musées et la pluralité de ses équipements, ses rendez-vous phares et ses actions à destination de tous les publics, Reims laisse éclore chaque jour son effervescence culturelle.



Le cadre de vie est un atout essentiel de Reims, ville à taille humaine dans laquelle l'urbanisation raisonnée laisse toute sa place à la nature. Ainsi, Reims possède près de 500 hectares d'espaces verts dont une centaine de parcs et squares. Au-delà des possibilités de promenade et de détente, nombre de ces sites regorgent d'attraits et de particularités qui leur sont propres à travers leur histoire, leur patrimoine végétal, leurs équipements...

Au cœur d'une intense activité sportive, la ville de Reims propose tout au long de l'année de nombreux temps forts à destination de tous les publics. Sport loisir, sport passion ou sport compétition, les nombreux équipements et activités à disposition concourent à encourager le sport pour tous. Reims possède plusieurs clubs de haut niveau dont le mythique Stade de Reims. Au Creps de Reims se situe d'ailleurs le pôle France Football Sport adapté ainsi que le pôle France Athlétisme Sport Adapté !

La FIFA et la FFF ont par ailleurs retenu Reims parmi les villes hôtes de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019™.

## Venir à Reims



### **CREPS de Reims**

Route de Bezanne  
51100 REIMS

#### En voiture

- **Via Autoroute A4-E17 :**  
Prendre la sortie « Reims-Sud » n°23 ;  
Premier Rond-Point (RP) 4<sup>ème</sup> sortie ;  
Deuxième RP 3<sup>ème</sup> sortie; à environ 1km prendre à gauche sur la Rue Frédéric et Irène Jolliot-Curie ;  
Troisième RP 2<sup>ème</sup> sortie ;  
Prendre à gauche à la première intersection ;  
Quatrième RP 1<sup>ère</sup> sortie ;  
Cinquième RP 1<sup>ère</sup> sortie (entrée du CREPS).

#### En train / TGV :

- Via la gare SNCF Champagne-Ardenne TGV, situé à 10min en voiture/bus du CREPS.  
Plus d'information sur : [www.sncf.fr](http://www.sncf.fr)
- Via la gare Reims Centre, situé à 15min en voiture/bus du CREPS  
Plus d'information sur : [www.sncf.fr](http://www.sncf.fr)

#### En avion

- Via l'aéroport de Paris-Vatry (XCR), situé à 1h00 du CREPS  
Pour plus d'informations : <https://www.parisvatry.com/>

# Comité d'Organisation Local

Président du COL

**Monsieur Philippe BRANDENBOURGER**

*Vice-président Ligue Sport Adapté Grand-Est Zone Champagne-Ardenne*

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Mme NAGET Rachel
Secrétaire général	Mr BURNET Loïc
Commission Coordination / Logistique	Mme HARS Elodie
Commission Sportive	Mr LABESTE Matthieu
Commission Médicale	Mme STRUZIK Florence
Commission Restauration	Mme HARS Elodie
Commission Partenariats	Mr LABESTE Matthieu
Commission Hébergement	Mme HARS Elodie
Commission Communication	Mr LABESTE Matthieu
Commission Animation / Bénévolats	Mme HARS Elodie
Commission Développement Durable	Mr SOYEZ Juliette

Cadre Technique National Tir à l'Arc	Mr DRAPEAU Yves <i>y.drapeau@orange.fr</i>
Délégué Technique Fédéral du championnat	Mr DRAPEAU Yves
Commission Sportive Nationale Tir à l'Arc	Mr BRANDENBOURGER Philippe <i>philippe.brandenbourger@orange.fr</i>



## COL France Tir à l'Arc 2019

Ligue SA Grand-EST – Zone Champagne-Ardenne  
1 Bis Rue Jean Charcot  
51000 Châlons-en-Champagne

**Matthieu LABESTE / 06 31 86 00 49**

**Elodie Hars / 06 99 23 06 94**

**coltiralarc2019@gmail.com**

# Programme prévisionnel

## Vendredi 17 Mai 2019

14H00 – 18H00

Accueil des délégations

Contrôle du matériel d'archerie

19H45

Repas

21H00

Réunion technique

## Samedi 18 Mai 2019

7H30

Ouverture du greffe et contrôle des derniers arrivants

### Départ n°1 pour toutes les catégories de la classe AB et les arcs à poulies BC et CD

8H00 – 8H30

Echauffement sur cibles

8H45

Début des tirs comptés (blasons non changés)

10H00

Pause

10H15

Reprise des tirs pour la série 2

11H30

Fin des tirs du départ 1

11H15

Repas pour les archers du départ 2

### Changement des blasons et installation des archers du départ n°2

12H30 – 13H00

Echauffement sur cibles

13H15

Début des tirs comptés (blasons non changés)

14H45

Pause

15H00

Reprise des tirs pour la série 2

16H15

Fin des tirs du départ 2

## Traitement des résultats et installation des cibles pour les ¼ de finales en 4 volées catégories BC et CD

### **Catégories BC**

17H15	Volée d'essai pour les ¼ de finalistes
17H25	<b>Début du tir</b>
18H10	<b>Fin des tirs</b>

### **Catégories CD**

18H30	Volée d'essai pour les ¼ de finaliste
18H40	<b>Début du tir</b>
19H20	<b>Fin de la journée 1</b>
20H45	Repas de gala

## **Dimanche 19 Mai 2019**

### Demi-finales et finale sur 4 volées

8H15	Greffes
8H30	Echauffement sur cibles
9H00	<b>Début des demi-finales toutes catégories</b>
10H00	<b>Début des petites finales et finales</b>
A partir de 10H00	Distribution des paniers repas

### Pour toutes les catégories

11H15	<b>Podium et résultats</b>
12H15	<b>Clôture du championnat</b>

*Ce programme prévisionnel est donné à titre indicatif.  
Le programme définitif vous sera fourni lors de la réunion technique.*

## Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 19 Avril 2019.

### Accueil des délégations

L'accueil se fera le:

**Vendredi 17 Mai 2019 de 14h à 18h**  
**Halle d'Athlétisme – CREPS de Reims**  
**Route de Bezanne - 51100 REIMS**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Tir à l'Arc en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

### Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Le repas du samedi midi sera servi entre 11h00 et 14h00 sous forme de roulement et celui du vendredi soir entre 19h00 et 20h30. Un roulement sera établi sous forme de planning, celui-ci vous sera remis lors de la réunion technique. Merci de respecter les horaires qui vous seront communiqués.

**Lieu de restauration :**

**CREPS de Reims  
Route de Bezanne - 51100 REIMS**

Le repas du samedi soir aura lieu au self du CREPS de Reims à partir de 19h et sera suivi d'une soirée de Gala dans le gymnase B.

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués le dimanche matin à partir de 10h.

*Merci de signaler au COL toute demande de régime spécifique (allergies, sans porc, etc.)*

## Hébergements



**Des chambres sont disponibles sur le lieu de compétition au prix de 20€/personne pour 1 nuit et 4€ pour le petit déjeuner. Attention, il ne reste qu'un nombre de places limité ! Contactez rapidement le CREPS pour toute demande de réservations au 03 26 86 70 10.**

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Vous trouverez dans le livret d'accueil des délégations tous les numéros d'urgence utiles (hôpital, clinique, pharmacie...).

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Tir à l'Arc FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- L'arbitre responsable de la manifestation,
- Le membre de la CSN Tir à l'Arc désigné pour la rencontre.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Tir à l'Arc relève du règlement Tir à l'Arc FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France de Tir à l'Arc FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018/2019 avec mention de leur classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.**

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Chaque association participante doit désigner un entraîneur officiel licencié FFSA seul habilité à accéder à la réunion technique ainsi qu'aux zones techniques de la manifestation.**

**Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones de coaching.**



**La CSN Tir à l'Arc informe qu'un quota d'accès aux zones techniques sera mis en place durant le championnat : accès d'un entraîneur pour 4 sportifs.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 15 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Tir à l'Arc FFSA en charge de la partie informatique – Céline DONVAL - [celine.donval81@orange.fr](mailto:celine.donval81@orange.fr) - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 19 Avril 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



*Merci de signaler au COL toute information à prendre en compte pour la répartition des cibles (personne à mobilité réduite, malentendante...).*

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 19 Avril 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Tir à l'Arc – BRANDENBOURGER Philippe – et le Cadre Technique National de la discipline – DRAPEAU Yves - est programmée le :

**Vendredi 17 Mai 2019 à 21h  
Salle Menuhin,  
CREPS de Reims, 51100 Reims**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **Patrice LABAUDIERE : [plabaudiniere@gmail.com](mailto:plabaudiniere@gmail.com)** ou **Vincent PATALAS : [vincent.patalas@free.fr](mailto:vincent.patalas@free.fr)**.

## Echauffement

L'échauffement se déroule sur le terrain du concours. Toutes les flèches sont tirées sous le contrôle des arbitres. Les volées sont rythmées par les feux ou tout autre signal de remplacement. Arrêt de l'échauffement 15 minutes avant le début de la compétition. Plus de flèches d'essai supplémentaires. Il n'y aura qu'une volée d'échauffement pour la phase finale si elle a lieu le même jour que les qualifications.

## Equipements sportifs

Une tenue blanche ou une tenue de club uniforme est impérative pour se présenter sur le pas de tir. Les bermudas, jeans, chaussures autre que des chaussures de sport sont interdites.

## Catégories d'âges

ANNEE	-16 ans	-18 ans	SENIORS	VETERANS
Année de naissance	2003-2004	2001-2002	1969/2000	1968 et Avant

*Si le sur-classement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les joueurs de moins de 16 ans. Le simple sur-classement de moins de 16 ans à moins de 18 ans est autorisé à condition de réaliser les minimas du sur-classement concerné et sous réserve de présenter un certificat médical délivré par un médecin du sport lors de l'inscription.*

# Inscription

Cette année, **l'inscription se fera au format EXCEL**. Téléchargez la fiche association et la fiche engagement en téléchargeant le document via le lien suivant :

<https://www.dropbox.com/s/dkxo1uqhjulm0l4/FICHER%20INSCRIPTION%20CHAMPIONNAT%20DE%20FRANCE%20TIR%20A%20L%27ARC%202019.xlsx?dl=0>



**Attention !** Toute inscription non envoyée au format Excel engendrera un coup supplémentaire de 5€ par sportif.

Vous trouverez dans le fichier inscription plusieurs onglets (en bas à gauche de la page) :

- Présentation ;
- Fiche Association ;
  
- Fiche d'Engagement AB ;
- Fiche d'Engagement BC ;
- Fiche d'Engagement CD.

## Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e).....  
**agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France de Tir à l'Arc, pour le motif suivant :

Je soussigné(e).....  
**représentant légal de**....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France de Tir à l'Arc, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
(Merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

### Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

#### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

#### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

## Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Tir à l'Arc à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Tir à l'Arc à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL France Tir à l'Arc 2019**  
**Ligue SA Grand-EST – Zone Champagne-Ardenne**  
**Matthieu LABESTE / 06 31 86 00 49**  
**Elodie Hars / 06 99 23 06 94**

**1 Bis Rue Jean Charcot – 51000 Châlons-en-Champagne**  
**[coltiralarc2019@gmail.com](mailto:coltiralarc2019@gmail.com)**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le Vendredi 19 Avril 2019:**

- La fiche d'inscription « Association » au format Excel**
- La/les fiche(s) d'engagement au format Excel
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

**A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

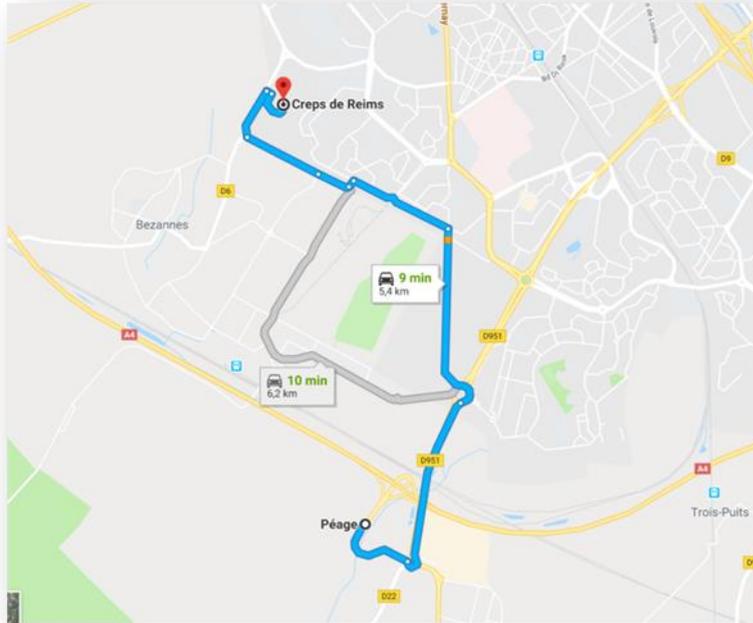
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Le numéro de licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès



## Hébergements

Etablissement	Adresse	Adresse Web	Téléphone	Tarif	Distance
CREPS de Reims	Route de Bezannes 51100 Reims	<a href="http://www.creps-reims.fr">http://www.creps-reims.fr</a>	03 26 86 70 10	Chambres doubles (2 lits simples) avec 1 salle de bain communicante pour 2 chambres 20€/personne Petit déjeuner : 4€	0 KM
Akena	79 Rue Alfred Kastler, 51430 Bezannes	<a href="https://www.hotel-akena-reims.fr/">https://www.hotel-akena-reims.fr/</a>	03 26 89 87 20	Chambre simple/double=à partir de 59€ Suites= à partir de 79€ petit-déjeuner=9€	2 KM
B&B	ZAC de Bezannes, 2 rue Henri Moissan 51430 Bezannes	<a href="https://www.hotel-bb.com/fr/home.htm">https://www.hotel-bb.com/fr/home.htm</a>	08 92 70 20 58	Chambre double (lit double ou lits séparés)=65€ chambre triple=72€, petit-déjeuner=6,85/nuit et par personne	2,7 KM
Hotel Première Classe Reims Sud Murigny	ZAC de Murigny, Avenue de Champagne, 51100 Reims-Murigny	<a href="https://www.premiereclasse.com/fr/hotels/premiere-classe-reims-sud-bezannes">https://www.premiereclasse.com/fr/hotels/premiere-classe-reims-sud-bezannes</a>	03 26 36 60 12	Chambre double=à partir de 27€ petit-déjeuner=5€	3,2 KM
Qualys-Hotel	1 Avenue d'Afrique du Nord, 51430 Tinquex	<a href="http://www.hotel-reims-tinqueux.com/">http://www.hotel-reims-tinqueux.com/</a>	03 26 83 84 85	Chambre double (1 ou 2 personnes)=à partir de 59€ chambre triple=dès 88€ petit-déjeuner=11€	3,7 KM
Campanile	Avenue Georges Pompidou 51100, 51100 Reims	<a href="https://www.campanile.com/fr/hotels/campanile-reims-sud-bezannes">https://www.campanile.com/fr/hotels/campanile-reims-sud-bezannes</a>	03 26 36 66 94	chambre double (1 ou 2 pers)= 68€ petit-déjeuner=9,90€	3,8 KM
Ibis Tinquex	Route de Soissons, 51430 Tinquex	<a href="https://www.accorhotels.com/fr/hotel-0811-ibis-reims-tinqueux/index.shtml">https://www.accorhotels.com/fr/hotel-0811-ibis-reims-tinqueux/index.shtml</a>	03 26 04 60 70	chambre standard (1 lit double ou lit double+1 simple)=67€ petit-déjeuner=9,90€	3,9 KM
F1 Tinquex	2 Avenue André Bourvil, 51430 Tinquex	<a href="https://www.accorhotels.com/fr/hotel-B3B3-hotel-reims-tinqueux/index.shtml#accorhotels">https://www.accorhotels.com/fr/hotel-B3B3-hotel-reims-tinqueux/index.shtml#accorhotels</a>	08 91 70 53 62	chambre duo=29€ chambre trio=48€ petit-déjeuner=3,50€	3,9 KM

Etablissement	Adresse	Adresse Web	Téléphone	Tarif	Distance
Novotel	Route de Soissons, 51430 Tinquieux	<a href="https://www.accorhotels.com/fr/hotel-0428-novotel-reims-tinquieux/index.shtml">https://www.accorhotels.com/fr/hotel-0428-novotel-reims-tinquieux/index.shtml</a>	03 26 08 11 61	chambre classique (2 lits simples)=111€ chambre trio (lit double+canapé lit)=125€ petit-déjeuner=16€	3,9 KM
Ibis Budget Thillois	Parc Millésime, RN 31, 51370 Thillois	<a href="https://www.accorhotels.com/fr/hotel-3568-ibis-budget-reims-thillois/index.shtml">https://www.accorhotels.com/fr/hotel-3568-ibis-budget-reims-thillois/index.shtml</a>	08 92 68 08 73	chambre double= 48€ chambre triple=55€ petit-déjeuner=6,60€	5,5 KM
Hotel Porte Mars	2 Place de la République, 51100 Reims	<a href="http://hotel-portemars.com/">http://hotel-portemars.com/</a>	03 26 40 88 35	chambre standard (2 pers.)= 95€ chambre triple=106€	7,3 KM
Ibis Centre	28 Boulevard Joffre, 51100 Reims	<a href="https://www.accorhotels.com/fr/hotel-1422-ibis-reims-centre/index.shtml">https://www.accorhotels.com/fr/hotel-1422-ibis-reims-centre/index.shtml</a>	03 26 40 03 24	chambre avec 1 lit double ou 2 lits simples=75,50€ petit-déjeuner=9,90€	7,7 km



## Partenaires institutionnels



## Partenaires principaux FFSA



## Partenaires locaux

